



Direction Technique Nationale

PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL

Xavier VIGNAL

Chef de projet Service PPF

xvignal@fff.fr

Destinataires :
Présidents de Ligue

Paris, le 17 Mars 2021

Objet : Covid 19 – Concours d'entrée des sections sportives scolaires

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19 et depuis la publication du Décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020, nous vous rappelons que seules les structures du Projet de Performance Fédéral (CFCP, Pôle France, Pôles espoirs) bénéficient d'une dérogation visant à permettre la continuité de pratique usuelle et avec contact.

Toutefois, dans le cadre des mesures sanitaires en vigueur actuellement, il est possible de réaliser des concours d'entrée pour les sections sportives scolaires, en présentiel, en respectant le protocole ci-dessous :

- 30 joueurs ou joueuses convoqué(e)s par demi-journée, sur site
- Désigner un Référent Covid par ½ journée
- Pratique distancée (sans opposition)
- Privilégier les tests techniques, spécifiques au poste et entretiens individuels
- Douches et vestiaires non accessibles
- Pratique indoor (gymnase) interdite
- Aucun hébergement sur site

Par ailleurs, le Référent Covid devra s'assurer que le « questionnaire covid » ci-joint soit transmis par l'ensemble des participants avant le début de l'opération (Jour J).

Ces recommandations viennent s'ajouter aux mesures déjà mises en place dans le cadre du respect des gestes barrières. Il conviendra donc que ceux-ci soient affichés, visibles par tous et rappelés régulièrement :

- Porter le masque en toutes circonstances sur site sauf sur le terrain de football lors de l'entraînement pour les joueurs
- Le port du masque est obligatoire pour les staffs et encadrants même pendant la pratique sauf quand la pratique l'empêche ; la distanciation doit être alors privilégiée
- Un membre du staff est chargé de l'installation, de la manipulation, du nettoyage systématique entre chaque séance, puis du rangement du matériel utilisé (ex : ballons, coupelles, plots, ...)



- Lavage des mains avant et après chaque activité physique
- Gel hydroalcoolique mis à disposition
- Gourde remplie et chasubles individuelles

Enfin, nous vous rappelons que ces mesures sont valables actuellement et pourront évoluer selon les mesures sanitaires gouvernementales prises prochainement, par territoires.

Nous vous remercions de votre adaptation en ces circonstances qui permettent, à ce jour, de pouvoir réunir en présentiel ces joueurs et joueuses susceptibles d'intégrer vos structures à la rentrée prochaine.

La santé et la protection de nos joueurs et joueuses et de leur entourage restent notre préoccupation première durant cette période.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur Technique National
Hubert FOURNIER

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'H' and 'F' intertwined, with a horizontal line extending to the right.